



**CONSEIL DE QUARTIER
RÉUNION-PÈRE LACHAISE**

Compte-rendu de la réunion mensuelle
du Mardi 07 Décembre 2021
à La Flèche d'Or

mairie 20
paris

Début à 19 :00, fin à 21: 30

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier (nouvellement élu) : Maria CASTRILLON TRUJILLO, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ., Rosy PONZO, Quentin RICHARD

Conseillers de quartier (sortants) : Damien CARMONA, Bertrand LOFFREDA, Simone MONPIERRE Deolinda PINTO-RIBEIRO,

Invités permanents, habitants et représentants associatifs : Thierry BARRÉ, François HEN (l'Ami du XXème), Deolinda PINTO-RIBEIRO, Pierre MAISONY (MVAC), Éric SAINT-ALARY (Président d'Étincelles).

Représentants de la Mairie : Annie GAFFORELLI, adjointe au Maire en charge de la démocratie participative, Romain POULET, coordinateur des conseils de quartier / Pôle Démocratie Locale de la Mairie du XXème.

Excusés : Marie LE MAGUERESSE

Président de séance : Quentin RICHARD

Rédacteur : Bertrand LOFFREDA,

Relecteurs : Yasmina CONGARD,

Béatrice Le Queré et Quentin Richard

Après le tour de table, et avant d'aborder l'ODJ, Annie GAFFORELLI fait une communication liminaire sur divers points, dont le recrutement des nouveaux Conseillers de Quartier qui viendront compléter l'effectif de ceux qui ont été élus directement. Ces conseillers sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale de l'arrondissement. Il est prévu quinze conseillers par quartier. Ils ont été contactés, leur réponse est actuellement attendue.

Autre point, le budget 2021. Du fait de la crise sanitaire qui a bloqué l'essentiel de l'activité, la Mairie a décidé de reporter 5000 € de la dotation annuelle 2021 sur le budget 2022, qui s'établira comme suit :

- budget de fonctionnement : 15 000 + 5000 = 20 000 €
- budget d'investissement : 15 000 €

Pour les votes du CQ en réunion mensuelle, il n'est pas nécessaire d'attendre l'arrivée des nouveaux élus. Ceux-ci seront briefés à leur arrivée afin qu'ils soient opérationnels rapidement.

L'exercice comptable pour 2021 étant clos le 15 décembre, Romain POULET précise que les devis qui sont restés en suspens pour des raisons de forme, émanant de Coud' à Coud', devront être validés sous une nouvelle présentation corrigée avant cette date butoir. Le nécessaire sera fait par le référent budget, Bertrand LOFFREDA, qui contactera les responsables de Coud' à Coud'.

Yasmina CONGARD pose dès maintenant la question des clés des panneaux d'affichage permettant au CQ de communiquer. Qui possède les clés, où peut-on les récupérer ? Combien y a-t-il de panneaux, où sont-ils installés ? Deux panneaux ont été localisés rue des Pyrénées et rue Planchat.

Annie GAFFORELLI précise qu'il faut les demander au service municipal compétent, depuis l'accueil de la Mairie. Romain POULET a lui-même des clés, non spécifiques. Mais Yasmina fait savoir qu'elle est allée à la régie de quartier, sur les conseils de Micheline BRIOIS, ex- conseillère de quartier, car par le passé, les clés étaient effectivement à disposition à la régie. Ce qui n'est plus le cas « depuis bien longtemps », selon la régie. Le PDL « aurait récupéré » ces clés pour les rapatrier à la mairie du XX^e. Il y a donc probablement un point à éclaircir avec la Mairie.

Les panneaux sont souvent sur les façades des écoles primaires ou maternelles, en avoir au moins deux, avec les clés, serait déjà appréciable.

Annie GAFFORELLI se rapprochera du service communication de la Mairie pour l'accès aux panneaux lumineux à message variable. Ils seraient utiles par exemple pour annoncer les réunions du CQ, qui se tiennent à date fixe, laquelle sera de toute façon annoncée sur le site de la Mairie nous dit Annie qui ajoute que la PDL reviendra vers le CQ R-PL avec une réponse pratique à la question des clés.

A la question de Thierry BARRÉ sur le plafonnement des projets dans le cadre du budget participatif, Annie répond qu'il n'y en a pas mais que la modération doit être le guide.

Deolinda PINTO-RIBEIRO rappelle les principaux projets restés en suspens du fait de la crise sanitaire :

- La fresque de l'impasse Suez
- Les bancs conversationnels
- la plaque en hommage à Anne Sylvestre
- Les promenades « Propreté »
- Les mégotiers

Annie suivra le devenir de ces projets, de même que le projet de plaque en hommage à Manu Dibango, boulevard de Charonne, et rappelle qu'ils peuvent faire l'objet d'un vœu présenté au Conseil d'arrondissement.

L'ordre du jour est abordé sous l'autorité du président de séance, Quentin RICHARD.

- 1) Attaque au mortiers d'artifice contre les forces de l'ordre

Yasmina CONGARD, alertée par des riverains dont une ex-conseillère de quartier nous transmet leur colère et leur crainte après les attaques récurrentes qui les ont visés rue Vitruve, en face du collège Henri-Matisse. L'information est remontée au PDL qui a contacté les services compétents. Il ne s'agit pas de pétards type 14 juillet mais de mortiers d'artifice ciblant les façades des maisons et les voitures de police.

Romain POULET a fait remonter l'information au chargé de mission auprès du commissariat. Celui-ci la transmettra sa cellule d'écoute. Il a pris contact également avec ses anciens collègues du Club des Réglisses, impliqués dans les actions de prévention.

Deolinda PINTO-RIBEIRO suggère de saisir le médiateur, Alexandre JARDIN.

Yasmina CONGARD rappelle qu'un cas de figure analogue s'était produit il y a quelques années cité Aubry. Les médiateurs, la Cellule d'Ecoute et l'association AEPCR avaient été contactés avec de bons résultats. Faut-il maintenant rencontrer des médiateurs alors que le problème est autrement grave.

Quentin a souhaité préciser que des mots comme "attaques récurrentes", peuvent amener à penser que la rue Vitruve se trouve dans une *zone de guerre* et effrayer pour rien la population. Quentin pense que cela ne reflète pas la réalité et qu'il vaut mieux parler d'"altercation", "pétarade" "nuisance", "grabuge" etc.

Yasmina précise qu'elle ne fait que rapporter les mots et termes employés par des riverains

Cela n'empêche que le problème doit être pris au sérieux et que la solution de faire appel aux médiateurs semble la bonne.

****** Il faut appeler les faits comme ils se reflètent au quotidien, c'est bien des tirs de mortiers qui ont occasionnés il y a plusieurs années le décès d'une personne atteinte. Des événements d'incivilité se sont produits entre jeunes

- 2) projection d'un film à l'initiative d'Étincelles

Éric SAINT-ALARY, Président d'Étincelles, nous présente ce projet conçu avec d'autres associations, collectifs et habitants, qui est de projeter un documentaire sur les "violences de rue" le 8 décembre à 13 :30 à la MPAA/Saint Blaise (Maison des pratiques artistiques amateurs 37-39 rue Saint Blaise 75020 Paris). Ce film retrace une action de terrain s'étalant sur 18 mois, afin de recueillir l'avis des mères 'la chaîne qui nous rassemble. Il y a 15 témoignages de 3 minutes chacun, basés sur l'écoute et l'échange de vues.

- 3) Ma vie zéro déchet

Béatrice LE QUÉRÉ fait un retour sur la projection du film "*Ma vie zéro déchet*" qui a eu lieu au centre Ken Saro-Wiva le 27 novembre : l'expérience d'une personne qui, par un tri rigoureux et une modération de ses dépenses domestiques, a éliminé 80 % de ses déchets. Quentin RICHARD fait remarquer que ce film s'inscrit dans la démarche de la Mairie du 20ème qui cherche à mettre en place des activités d'information du public ou des initiatives expérimentales sur ce thème. Par exemple, il y a le 'Territoire zéro déchets' sur un secteur du 20ème. Le CQ a un rôle à jouer sur ce plan (jardins, commerces, voirie). Il faudrait que Martin BUSSY, adjoint au Maire du XXème en charge de la propreté, de l'espace public, du tri, de la réduction des déchets, du recyclage et du réemploi vienne faire un exposé au CQ, à une date fixée. Le CQ pourrait demander à le rencontrer à la Mairie. Il est possible aussi de créer une commission propreté.

Yasmina CONGARD note qu'une telle démarche auprès des enfants commence à se mettre en place dans les écoles du XXème arrondissement (sensibilisation et mise en place prochainement du tri sélectif, réduction des déchets.....)

Par ailleurs, il faudrait que le CQ attende de voir ce que les autres font.

Deolinda PINTO-RIBEIRO confirme cette idée. On pourrait envisager une réunion en mairie avec Martin BUSSY et les autres CQ.

Romain POULET suggère que les élus tiennent des réunions plénières, avec tous les CQ, sur des sujets transversaux. Par exemple la végétalisation proposée par les CQ dans le cadre du Budget participatif. Romain invite les CQ à échanger entre eux.

A propos des incidents rue Vitruve, il ajoute qu'il y a eu une initiative du Commissariat qui veut constituer des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) qui iront, autour d'un même problème, établir une concertation avec les élus, la Mairie, habitants, les associations, les commerçants, les CQ, etc. pour échanger. Les structures d'encadrement de la jeunesse peuvent bien sûr y participer. Romain a envoyé un mail au CQ à ce sujet le 7 décembre, qu'on peut résumer comme suit, pour rappel :

Le commissaire du 20ème a informé la Mairie du projet de mettre en place dès janvier 2022 des groupes de travail et d'échanges très localisés sur les questions de sécurité appelés Groupe de partenariat opérationnel (GPO).

Le commissariat souhaite que ces groupes se réunissent une fois par mois en présence de quelques acteurs de terrains identifiés (Police Nationale, Police Municipale, Bailleurs, Ville, EDL, Conseils de quartiers, Partenaires associatifs...).

Ils souhaitent donc pleinement associer certains membres des conseils de quartiers à chaque fois et éventuellement quelques relais associatifs.

Les délimitations retenues ne correspondent pas à celles des territoires des conseils de quartier. Plus exactement, elles les regroupent ainsi : deux ou trois conseils de quartier par GPO délimité. (Belleville-Amandiers Ménilmontant/TPSFF- Gambetta /Plaine-Lagney-Réunion-Saint Blaise.

Le nombre des membres pouvant participer à ces groupes de travail étant limité, il a été convenu que puissent être présents 2 conseillers maximum par CQ (soit 4 par CPO, 6 pour Plaine-Lagney-Réunion-Saint Blaise).

Je vous informerai dès lors qu'une première rencontre sera organisée.

Une commission sécurité au sein du CQ peut être envisagée.

- 4) réunion d'information sur le budget participatif

Réunion en distanciel (zoom) aux centres sociaux et conseils de quartier, à l'initiative de M Martin GAINARD, chargé de mission politique de la ville et Démocratie locale, le 9 décembre à 18 heures. Qui sera disponible pour y assister et faire un compte rendu ? Bertrand LOFFREDA se propose et fera un retour.

Il faut noter que l'enjeu du Budget participatif est l'embellissement des quartiers, c'est-à-dire que les CQ ont un titre à en déposer. Les projets pour 2022 devront l'être entre le 5 et le 21 janvier. La Mairie centrale va ensuite dépouiller tous les dossiers.

- 5) Proposition de "mur de la gentillesse"

Youssef DOGHMANE avait eu cette idée, que Yasmina CONGARD présente en son absence. Il s'agit d'emplacements situés sur l'espace public, en des endroits passants, équipés de portables avec des portemanteaux fixes. On peut y accrocher un vêtement devenu inutile et le proposer pour un don à qui voudra.

** L'association Coud à Coud pendant des années tous les dimanches matins a été porteuse de ce système qui a rencontré beaucoup de succès.

- 6) Le rendez-vous avec le CAUE

Marie LE MAGUERESSE et Bertrand LOFFREDA représentaient la Commission Urbanisme et Patrimoine à l'entretien que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) lui a accordé sur sa demande le 03 décembre 2021 en ses bureaux 7 rue Agrippa d'Aubigné 75004 Paris.

Lise DAVIET, architecte a accueilli les deux représentants durant 45 minutes pour présenter le rôle du CAUE et aborder les questions de patrimoine bâti. Le CAUE dépend de la Mairie centrale, mais n'est consulté que par les particuliers et les commerçants, artisans, entrepreneurs de Paris qui lui demandent conseil pour un permis de construire. Les autorités municipales, qui détiennent pouvoir et compétences en matière de construction d'immeubles, ne le consultent pas.

Lise DAVIET a pris acte qu'il pouvait y avoir des problèmes en matière de décision de détruire des bâtiments. Mais, a-t-elle précisé, accorder un PC à Paris est toujours une décision mûrement réfléchie, qui intervient très en amont de toute procédure. En fait, l'encadrement des PC commence au moment d'établir le PLU. Après que les architectes de la Ville ont parcouru le terrain, rue par rue, ils attribuent ou non à chaque immeuble un label, sous la forme d'une astérisque, qui désigne un immeuble d'intérêt patrimonial ou historique. Cette étoile est un sauf-conduit. Ne pas l'avoir signifie être exposé sans garde-fou à tout arrêt de mort décidé par la Ville de Paris.

Il est difficile de modifier un PLU. S'il apparaît malvenu, Lise DAVIET nous a suggéré pour retrouver une bonne conception de l'urbanisme, divers moyens type pétition, manifestations devant la mairie, associations pour engager des actions revendicatrices, etc. Les représentants de la Commission Urbanisme et Patrimoine ont signalé à Lise DAVIET que nous ne pouvions les envisager : les CQ émanent de la Mairie, qui les finance.

A la question de savoir quels étaient les bons interlocuteurs, sa réponse fut évasive. Il a transparu après en avoir discuté que la prochaine étape de notre démarche devait être un entretien avec Virginie DASPET, après l'avoir sollicité.

- 7) La fracture sociale à Belleville

Deolinda PINTO-RIBEIRO a rencontré la médiatrice de la Ville de Paris, qui communiquait sur le projet d'un laboratoire pour le ***. Il y a en effet une évolution de la population de Belleville selon un critère d'origine : aux Auvergnats, Juifs, Berbères, Arméniens, aujourd'hui assimilés, se sont ajoutés les Chinois. Il y a un clivage entre les bobos et les autres strates sociales.

Il serait intéressant d'aborder cette mixité comme un laboratoire social, en focalisant sur des questions particulières pour permettre aux habitants d'échanger, de discuter entre eux. Comment faire ? Quel rôle le CQ pourrait-il jouer afin de valoriser les atouts du quartier en passant par le dialogue entre groupes sociaux. On sent actuellement un ostracisme diffus à l'encontre des Chinois.

Deolinda PINTO-RIBEIRO ira voir avec la médiatrice comment envisager ce laboratoire. La population le verrait se mettre en place favorablement. Deolinda fera un point lors de la prochaine réunion mensuelle, avec plus d'informations.

Yasmina CONGARD sera présente à la réunion d'information sur les "*jardins partagés et végétaliseurs*", le 14 Décembre à 19 heures à La Flèche d'or. Elle fera un retour

- 8) Rafraichissement de la boîte à livres située au jardin naturel Pierre Emmanuel

Yasmina CONGARD, Micheline BRIOIS et Hafid Sebbane avaient concrétisé ce projet budgété par le CQ il y a quelques années. Deux boîtes à livres avaient été installées :

- dans le jardin de la cité Aubry : bien conçue, pourvue d'un toit étanche, elle est en bon état.
- dans le jardin naturel Pierre-Emmanuel (accès rue de la Réunion et rue Lesseps) : elle a du succès mais son état est dégradé. Il faut la restaurer, essentiellement la repeindre. Voir le devis à cette fin émanant de l'association Extra Muros.

Romain POULET rappelle qu'il existe un marché de la Ville de Paris où sont listés les fournisseurs avec un barème de prix préétabli. Il faut s'y référer pour les devis.

- 9) La fresque de l'impasse Suez

Qu'en est-il de la fresque située impasse Suez ? On espère un retour prochainement pour connaître l'avancement du projet de restauration, protection et sécurisation de cette fresque victime du vandalisme.

- 10) Autres points non encore mis à l'ODJ

- Deolinda PINTO-RIBEIRO propose un pot du nouvel an lors de la prochaine réunion, en janvier.

- Damien CARMONA souligne l'intérêt qu'il y a à tenir les réunions du CQ à Natéma, selon le même dispositif qu'en 2020, en accord avec la Mairie.

- Romain POULET à propos de la jardinerie, végétalisation de l'espace public, photos à envoyer à romain.poulet@paris.fr

Le Rédacteur, Bertrand LOFFREDA.

Les Relecteurs, Yasmina CONGARD, Béatrice LE QUÉRÉ, Quentin RICHARD

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 janvier 2022 à partir de 19 heures à La Flèche d'Or.